



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Syndicat des Producteurs de lait de Boveresse, société coopérative en liquidation**,
2113 Boveresse
2. Date du prononcé de dissolution: 12.01.2018
3. Suspension de faillite: 27.02.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.03.2018
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : sauvegarder par le moyen de l'entraide coopérative les intérêts de ses membres en cherchant à tirer le meilleur parti possible du lait de leurs vaches et en favorisant le développement technique de l'industrie laitière.

Office des faillites
2053 Cernier

04095685

